

**Programme des Nations Unies pour le Développement
République Islamique de Mauritanie**

Termes de référence

Ateliers d'appui à la réduction des risques de catastrophes en Mauritanie

Sensibilisation aux risques urbains, à la résilience urbaine et à la campagne mondiale pour la réduction des risques de catastrophes « Ma ville se prépare »

Nouakchott, Lundi 10 décembre 2012

1. Contexte

Les événements de ces dernières années montrent que les aléas naturels n'épargnent nul pays, nulle puissance à travers la planète. Du tsunami de l'Océan indien aux ouragans et aux cyclones dévastateurs des États-Unis, en passant par les grandes inondations d'Europe et d'Asie, des centaines de milliers de personnes ont péri et des millions d'autres ont perdu leurs moyens de subsistance dans des catastrophes provoquées par des aléas naturels. La misère humaine et les pertes économiques occasionnées par les catastrophes peuvent toutefois être évitées ou réduites par la réduction des risques de catastrophe.

À ce titre, plus de 168 États et gouvernement ont pris l'engagement en 2005 dans le « Cadre d'Action de Hyogo pour 2005-2015 » (i) d'intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans de développement durable, (ii) de créer et de renforcer les institutions, les mécanismes et les moyens permettant de résister aux catastrophes et (iii) d'incorporer systématiquement des considérations de réduction des risques dans la mise en œuvre des programmes de planification des secours en cas de catastrophe, d'intervention et de relèvement.

Signataire du Cadre d'Action de Hyogo, la Mauritanie connaît depuis plusieurs décennies une forte vulnérabilité face aux sécheresses répétitives, aux pluies diluviennes accompagnées d'inondations ainsi qu'aux invasions acridiennes régulières et répétitives.

Nonobstant les risques anthropiques tels que les incendies domestiques, les feux de brousse ou les pollutions industrielles, qui se révèlent de plus en plus important et probant.

En 2007, l'analyse de la situation a permis de constater que le système de gestion des catastrophes souffrait de son caractère très sectoriel et d'un manque de prise en considération de la dimension de la prévention. En outre, les moyens opérationnels pour la gestion des risques de catastrophe étaient très limités.

Aussi, en 2008 le PNUD Mauritanie a mis en œuvre un projet de renforcement des capacités nationales de coordination des activités de gestion des risques de catastrophe, concrétisé par la mise à disposition d'unités informatiques devant constituer un réseau d'alerte précoce intersectoriel, ainsi que par l'élaboration du Plan d'Action National de Gestion des Risques de Catastrophe (PANGRC), validé en conseil des ministres le 18 mars 2009. Ce Plan prévoyait la mise en place d'un mécanisme de coordination national pour la GRC (« Plate-forme national »), ce qui répond aux prérogatives du Cadre d'action de Hyogo qui suggère cet outil pour renforcer la coordination et le plaidoyer afin de « veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide. ». Cependant, bien que lancé en 2007 la Plate-forme nationale n'exerce pas ses fonctions comme prévues pour réduire les risques de catastrophes. Par la suite, en juillet 2011, à la demande des autorités régionales de Nouakchott et du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'environnement et du développement durable, le bureau de la Coordination du Système des Nations unies a mobilisé les experts du groupe régional des Nations unies pour la préparation et la réponse aux urgences aux fins d'organiser un exercice de simulation de catastrophe. Deux ans après l'appui à la formulation du PANGRC et l'équipement des autorités nationales, l'activité a permis d'identifier la nécessité de poursuivre l'appui et plus particulièrement de renforcer :

- ✓ Les mécanismes de coordination des acteurs ;
- ✓ Le leadership national (sous représenté aujourd'hui au niveau du ministère délégué auprès du premier ministre chargé de l'environnement et du développement durable) ;
- ✓ Les capacités de gestion de crise en temps réel, notamment la communication institutionnelle, le suivi de l'évolution de la situation.
- ✓ L'implication de la Mauritanie dans les initiatives régionales et mondiales menées pour appuyer la réduction des risques et catastrophes au niveau national et local, notamment à travers une participation forte dans la mise en œuvre de la Campagne Mondiale pour les Villes Résilientes et la préparation de rapports de progrès réguliers pour accompagner la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo.

2. Objectifs de l'atelier

Partant de ces éléments et des recommandations émises par les experts pour renforcer le système de préparation et de réponse aux catastrophes, le PNUD et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNISDR), programment une mission pour soutenir les autorités mauritaniennes dans l'appréhension et la réponse aux risques urbains.

Plus précisément, l'atelier vise à sensibiliser les élus locaux aux enjeux des risques urbains et à la pertinence d'une planification urbaine durable intégrant la réduction des risques de catastrophe.

3. Résultats attendus

À l'issue de l'atelier il est attendu que :

- ✓ Les participants disposent de connaissance renforcée des liens entre catastrophes et développement, en particulier en milieu urbain ;
- ✓ Les besoins, les défis et les priorités pour réduire le risque de catastrophes en Mauritanie soient identifiés.

4. Détails de l'atelier

L'atelier se tiendra le lundi 10 décembre 2012 dans un hôtel de Nouakchott (à confirmer), comme suit :

- ✓ L'animation sera assurée par les experts en réductions des risques des Nations unies (UNISDR), le point focal national du cadre d'action de Hyogo (FFA) et Madame le Maire de la commune de Tévragh Zeina ;
- ✓ Des experts indépendants et des élus « témoins » pourront également être invités à intervenir ;
- ✓ Les participants bénéficieront de présentations en plénières et seront invités à échanger en (2 à 3) groupes restreints ;
- ✓ Une traduction simultanée Arabe/Français, Français/Arabe et Français/Anglais sera assurée.

5. Publics cibles

L'atelier s'adresse aux élus locaux et tout autre intervenant dans la réduction des risques de catastrophes au niveau local.

6. Agenda, lieu et programmes provisoire

Heure	Activité	Responsable
8.30	Accueil des participants et enregistrement	MDEDD
9.00	Introduction des ateliers	UNISDR
9.15	Les risques urbains et climatiques en Mauritanie	Ahmed Ould Senhoury
9.30	Introduction à la Campagne mondiale pour la réduction des catastrophes « Ma Ville se Prépare »	UNISDR
10.00	Discours d'ouverture par les officiels	MDEDD / CR SNU
10.15	Retrait des officiels / Pause thé-café	/
10.30	Les outils de la Campagne : Le Manuel pour les Maires ("Mayors' Handbook") et le LG-SAT (outil d'auto-évaluation pour le progrès dans la mise en œuvre des 10 points essentiels de la Campagne pour la résilience des villes)	UNISDR (Helena ou Lars)
11.00	Expériences de villes partenaires de la Campagne (Local Government Report)	UNISDR (Helena)
11.30	Expérience dans la région : Villes résilientes au Liban (Projet PNUD Liban à confirmer)	?
12.00	Expérience en Mauritanie: Tevragh-Zeina	Mme la Maire Tevragh Zeina
12.30	Questions-réponses	UNISDR
13.00	Pause déjeuner	/
14.00	Groupes de travail pour mieux comprendre les 10 points essentiels	/
15.00	Restitution des discussions des groupes de travail	/
15.30	Synthèse et clôture de l'atelier	UNISDR

Participants (69)

-Autorités nationales (06) : MAED, MDEDD, MINDC (DG collectivités territoriales et protection civile), MinUrbanisme et habitat

-Autorités locales (09) : Wali Nouakchott, Hakem de Tevragh Zeina, Sebkha, El Mina, Ksar, Toujounine, Dar Naïm, Arafat et Teyaryte

-Représentants de la société civile (09) : Pdt du groupe parlementaire environnement, patronat, secteur des assurances, université de Nouakchott, médias, Croissant rouge Mauritanien, CICR, plate-forme des ONG, ONG Moubadaratt.

-Partenaires (08) : SNU, GIZ, France/SCAC, Coopération espagnole, union européenne, Japon, UICN, Benelux.

-Maires des communes des zones côtières (13) : Tevragh Zeina, Sebkha, El Mina, Ksar, Toujounine, Dar Naïm, Arafat, Teyaryte, CUN Nouakchott, Nouadhibou, Boulouwar, Tiguint, Nouamghar.

-Maires des communes le long du fleuve Sénégal (7) : Selibaby, Ndiago, Rosso, Boghé, Kaedi, Gouraye, Ould Yénjé.

-Maires des communes de l'intérieur du pays (16) : Nema, Fassala, Tin Pedra Oualata, Aïoun, Tintane, Kiffa, Kankoussa, Guerou, Tidjikja, Aleg, Boutilimit, Zouerate, Atar, Akjoujt, Likchebe, Boumdeyde.

draft